

Questions au Feuilleton

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre, s'il vous plaît. La période consacrée aux questions ainsi qu'aux déclarations des ministres a déjà duré plus que prévu. On me fait remarquer que le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a déjà posé une question.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il en a posé deux.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Dans cas, nous devrions passer à l'autre question inscrite à l'ordre du jour.

* * *

[Français]

LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MODIFICATION PRÉVOYANT LE CHANGEMENT DU NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

M. Antonio Yanakis (Berthier-Maskinongé) demande la permission de présenter le bill C-599, intitulé «Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Berthier-Maskinongé».

Des voix: Expliquez-vous!

M. Yanakis: Monsieur le président, par suite de la redistribution de la nouvelle carte électorale qui est entrée en vigueur lors des élections du 22 mai 1979, une partie du secteur Lanaudière, notamment les municipalités de Lanoraie, Lavaltrie, Sainte-Mélanie, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Marcelline de Kildare, Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Sainte-Béatrix, Saint-Côme ont été rattachées à la circonscription de Berthier-Maskinongé. Afin de mieux identifier ce secteur et comme preuve de mon attachement à ces nouveaux électeurs, je désire, monsieur le président, demander à la Chambre de me permettre de modifier le nom de la circonscription de Berthier-Maskinongé qui sera connu dorénavant par l'appellation Berthier-Maskinongé-Lanaudière.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 153, 223, 271, 321, 582, 629, 641, 643, 751, 816, 822, 847 et 854.

[Texte]

ARDA—LEEDS—GRENVILLE

Question n° 153—**M. Cossitt:**

En vertu du programme A.R.D.A., quelles subventions ont été accordées aux municipalités de l'ancienne circonscription de Leeds et de la circonscription actuelle de Leeds-Grenville, du 31 octobre 1972 à la fin du programme et quel a été le total des crédits y versés?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante: les renseignements demandés par district électoral fédéral ou par municipalité ne sont pas facilement disponibles, le programme étant à

frais partagés avec la province de l'Ontario et mis en œuvre par cette dernière. Cependant, les dossiers ministériels donnent les détails suivants au sujet de l'aide accordée en vertu du programme ARDA aux comtés de Leeds et de Grenville, du 1^{er} avril 1972 au 31 mars 1979.

		\$
1. Subventions d'équipement pour exploitation agricole	Leeds	84,353
	Grenville	55,278
2. Programme d'agrandissement des fermes	Leeds	1,114,255
	Grenville	553,150
3. Subventions industrielles		
	Leeds—Hall Orchards Ltd.	11,650
	Burnbrae Farms Ltd.	100,000
	Forfar Dairy	18,000
	Plum Hollow Cheese	17,525
		147,175
	Grenville—Jamaica Mfg. Co.	72,072
	Kemptville Creameries	117,500
	Satellite Truss	30,000
		219,572
4. Déversoirs municipaux	Leeds et Grenville	325,000
5. Parcs provinciaux—Parc de Murphy's Point—Leeds		418,974
		\$2,917,757

(Les sommes indiquées sont assumées à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial.)

LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Question n° 223—**M. Herbert:**

Par province, quelle a été la réaction au Programme de formation et d'expérience professionnelle?

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Le nombre des placements effectués dans le cadre du programme s'est élevé à 51,429. En voici la ventilation par province:

Terre-Neuve	1,494
Île-du-Prince-Édouard	440
Nouvelle-Écosse	2,299
Nouveau-Brunswick	2,030
Québec	16,077
Ontario	16,913
Manitoba	1,527
Saskatchewan	1,656
Alberta—Territoires du Nord-Ouest	2,213
Colombie-Britannique—Yukon	6,780
Total	51,429

Des accords pouvaient être conclus dans le cadre du Programme de formation et d'expérience professionnelle (PEEP) du 15 septembre 1978 au 31 mai 1979. Les employeurs étaient cependant autorisés à engager de nouveaux employés pour remplacer les participants partis après le 31 mai 1979 si, au moment du départ de ces derniers, au moins 15 semaines d'emploi étaient encore prévues aux termes du contrat.